

LE BLOG
ANDRÉ GERIN

J'aime le rouge dans le respect du blanc et du bleu

Jeudi 26 janvier 2012 - Courrier de la coordination syndicale à Thierry Le Henaff

Arkema : une lettre de la CGT au PDG du groupe

Monsieur le Président,

Depuis le 23 novembre 2012, la très grande majorité des salariés du Pôle vinylique sont inquiets des projets du Groupe pour leur établissement, leur emploi.

Les seules personnes ayant fait le déplacement sur les sites pour expliquer le projet d'ARKEMA, sont les dirigeants de la future entreprise AMARANTE.

A part un courriel signé de votre main, les seules maigres informations qui sont distillées aux personnels, le sont par les directions d'établissement qui, vous devez le savoir, ont les pires difficultés à relayer l'enthousiasme de votre courriel du 24 novembre 2012.

Notre organisation syndicale est surprise de cette stratégie. Quelle légitimité a la future équipe dirigeante de l'entreprise AMARANTE à défendre les décisions du Groupe ARKEMA ?

Votre courriel aux salariés vante les exemples réussis de rachat de sociétés dans un passé récent par Monsieur Klesch. Vous n'êtes pas sans savoir que le peu d'informations données aux instances représentatives a contraint les représentants CGT à mener leur propre enquête avec des moyens limités.

Nous avons cherché les exemples réussis par de rachat de sociétés dans un passé récent mais nous sommes obligés de vous dire qu'à cette date, nous n'en n'avons point trouvés.

Pourtant, en Allemagne où Monsieur Klesch possède une raffinerie qui vient d'annoncer une réduction de 15% de ses effectifs, nous avons eu de séchanges avec des organisations syndicales ; nous avons interrogé d'anciens salariés des Chaussures MYRYS qui furent rachetées par Monsieur KLESCH avant d'être déclarées en faillite, nous nous sommes rendus aux Pays Bas pour écouter les salariés, aujourd'hui sans emploi, de la fonderie d'aluminium de Vlissingen appartenant à Monsieur KLESCH.

Rien, nous n'avons trouvé aucun des exemples auxquels vous faisiez référence dans votre courriel !

Au contraire, tel Attila, Monsieur KLESCH n'a semé que difficultés dans le meilleur des cas, ou misère sociale parmi les salariés employés dans les sociétés appartenant ou ayant appartenues à Monsieur KLESCH.

Un prochain Comité Central d'Entreprise d'ARKEMA France est convoqué le 2 février prochain, ce sera également le cas pour les filiales concernées par le projet.

Par ce courrier, les représentants CGT souhaitent votre présence à cette réunion. En effet, depuis la création du Groupe, vous nous aviez habitués à venir personnellement expliquer les grandes décisions stratégiques aux représentants du personnel. Nous ne vous cachons pas que votre courriel a été perçu par les salariés et leurs représentants comme des signes de mépris et de déloyauté envers l'ensemble des salariés du pôle vinylique.

Les représentants CGT au Comité Central d'Entreprise pensent absolument nécessaire votre présence à la réunion extraordinaire du 2 février.

Dans votre courriel du 23 novembre 2011, vous concluez votre adresse aux personnels par votre compréhension des questions légitimes que votre projet ne manquerait pas de soulever. Dans ce

paragraphe, vous confiez la responsabilité à l'équipe de direction d'AMARANTE de répondre à ces interrogations. Ce n'est pas notre conception du dialogue, votre absence serait fortement préjudiciable à la compréhension du dossier par l'ensemble des participants à cette réunion.

Par ailleurs, vous avez dû être informé que cette « fameuse » équipe de direction d'AMARANTE avait échoué à faire partager sa confiance à l'occasion de sa tournée des sites concernés. Vous conviendrez que nous n'en sommes pas étonnés puisque cette équipe de direction d'AMARANTE est l'actuelle équipe qui pilote le pôle vinylique. Dans votre courriel, vous précisez aux salariés que, cette équipe a échoué à tenir les objectifs que vous lui aviez assignés.

Avouez que la mission que cette escouade devait mener, afin d'irradier sa confiance ainsi que la votre dans ce projet, était un défi qu'il lui était impossible à relever !
De plus, votre présence à la réunion de notre Comité Central d'Entreprise du 2 février à venir sera l'occasion de revenir avec vous sur le fond de votre courriel. En effet, nous sommes perplexes devant les difficultés que vous évoquez à piloter le Groupe que vous jugez trop exposé aux diktats des marchés financiers. Si nous avons bien compris vos difficultés, ne doutez pas un seul instant de notre sollicitude pour combattre avec vous ces marchés que nous jugeons, depuis longtemps, bien trop voraces.